

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 8

Rubrik: Le printemps

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Lancer la boule avec balancement du bras gauche ou droit.
3. Lancer la boule avec cercle du bras gauche ou droit.
4. 2. et 3. mais avec la paume lourde avec poignée.

III. Exercices aux engins.

Exercices de grimper. Ces exercices fortifient particulièrement les bras et le haut du corps. Nous recommandons tous les exercices aux perches et aux cordes mentionnés dans le Manuel.

Exercices d'appui. Comme engin d'appui, on donnera la préférence à la poutre d'appui; on peut aussi faire pratiquer des exercices aux barres parallèles, mais en prenant beaucoup de précautions, surtout dans les appuis fléchis. Pour ces engins, choisir dans les exercices prévus dans le Manuel.

IV. Jeux.

Tous les jeux indiqués dans le Manuel sont à recommander; nous attirons l'attention plus spécialement sur les suivants : la palette, les drapeaux, la balle lancée et la course d'estafettes.

Ne pas ébaucher tous les jeux, mais bien étudier ceux qu'on choisit et en faire apprécier le but aux joueurs.

Fribourg, le 15 mars 1910.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :
Georges PYTHON.



LE PRINTEMPS

Quand revient l'avril, le printemps
Reverdit les bois et les champs;
On voit muguets et violettes
Parfumer les sentiers joyeux...
Ouvrez fleurettes
Vos pans soyeux.

Il nous apporte, avec ses fleurs,
De la jeunesse dans les cœurs;
Du soleil dans les maisonnettes
Et de l'amour dans tous les nids...
Chantez fauvettes
Dans les taillis.

Partout dans le ciel rit l'azur;
L'air semble plus léger, plus pur;
Bientôt pour les lointaines crêtes
On verra partir les troupeaux...
Tintez clochettes
Par les coteaux.

Les enfants reprennent leurs jeux.
Les aïeules et les aïeux
Viennent s'asseoir pour leurs causettes
Sur les vieux bancs, près des maisons...
Dansez fillettes
Sur les gazons.

F. RUFFIEUX.

— 318 —

ÉCHOS DE LA PRESSE

La revision des dispositions législatives et réglementaires concernant l'instruction publique secondaire dans le canton de Vaud est maintenant achevée. M. le professeur Louis Emery a commenté la nouvelle loi dans la *Gazette de Lausanne* ; il a consacré à cette matière deux articles dont nous extrayons les passages suivants :

« Les quatre années de l'école industrielle avaient jusqu'ici un double but : donner une instruction secondaire aux jeunes gens qui quittaient à seize ans l'école et préparer ceux qui voulaient poursuivre leurs études au gymnase scientifique, en vue d'entrer plus tard à l'Ecole polytechnique ou à la Faculté des sciences de l'Université. Maintenant que la préparation au premier de ces buts est confiée aux écoles primaires supérieures, le collège scientifique, et ce sera un avantage, ne poursuivra plus que le second. L'anglais ou l'italien, à choix, ont été introduits comme branches obligatoires, et la répartition des heures affectées aux autres disciplines légèrement modifiées. Il en résulte une augmentation des heures hebdomadaires qui, de 32 qu'elles étaient actuellement, passent à 33 en 4^{me} classe, 35 en 3^{me} et 2^{me} et 34 en 1^{re}.

« Cette augmentation du nombre des heures de classe, à l'âge où l'enfant est en pleine croissance et où, de tout côté, on s'efforce de réagir contre le système scolaire actuel, lequel se moque tout simplement de la santé et de la vigueur corporelle des élèves, est regrettable. Dans le cas particulier elle provient de ce qu'on a voulu donner au gymnase scientifique — dont le collège scientifique est le vestibule — la mission de conduire à deux baccalauréats différents : un baccalauréat ès-sciences, portant la mention « mathématiques spéciales » et un autre, portant la mention « sciences-langues modernes ». Cette distinction est très louable, mais, pour ne pas surcharger les élèves — ce qui est le contraire de les instruire — il aurait fallu, dès la 3^{me} du collège scientifique, avoir deux classes parallèles : l'une ayant à son programme l'anglais et l'italien, moins de mathématiques et point de dessin technique ; l'autre, n'ayant ni italien, ni anglais, mais davantage de mathématiques et le dessin technique.

« Si l'on ne veut pas travailler en façade, mais en profondeur, ce qui est la première condition d'un enseignement sérieux, c'est là qu'il en faudra venir tôt ou tard. Ce n'est qu'ainsi qu'on fera de la bonne besogne, et qu'on n'imposera pas aux jeunes gens du gymnase scientifique, lesquels doivent déjà fournir passablement de travail personnel